

Commission Durabilité - Ordre du jour

Séance n°4 du 14 juin 2018, de 12h15 à 13h30 – salle Herbette, Unicentre

Convoqué-e-s :

ACIDUL	Brian Favre
COPERS	Matthias Buess Sophie Gertsch Suren Erkman
FAE	Florent Aymon Maria Trujillo gomez
FGSE	Rémy Freymond Patrick Rérat
FBM	Jovan Mirkovitch
SRH	Christel Nerny
LA PEL'	Emilien Held
Unipoly	Elise Labriet
Direction	Benoît Frund
Direction	Delphine Douçot

Excusé-e-s : Éric Verrecchia (COPERS) ; Patrick Haack (HEC) ; Amélie Stuby (ACIDUL) ; Pascale Paschoud (Unicom) ; Marie Santiago (SSP) ; Francis Mobio (FTSR) ; Stéphane Nahrath (FDSCAP) ; Angélique Lucchina (SF) ; Yann Jeannin (Unibat) ; Adèle Bouscasse (oïkos) ;

Ordre du jour

A. Acceptation du PV de la séance du 12 avril 2018 (5')

Le PV est validé par les membres présent-e-s. Florent Aymon demande de prendre en compte que Daouda Mbaye n'est plu élu à la FAE et que seuls Maria Trujillo Gomez et lui-même restent représentante et représentant de la FAE.

B. Le futur des terrains agricoles de l'UNIL - Exposé des scénarios pensés par le groupe de travail, décision de la Direction et discussions. (50')

Delphine Douçot présente les résultats du groupe de travail qui a été mandaté par la Direction pour réfléchir au futur des terrains agricoles. Ce groupe avait pour but de proposer des scénarios illustrant les différentes activités qui pouvaient avoir lieu sur ces terrains et qui devaient être plus cohérentes avec les valeurs et les objectifs du plan stratégique de l'UNIL.

Le groupe de travail a d'abord énoncé et discuté différents éléments qui permettaient de structurer les différents scénarios de développement développés par la suite. Deux éléments se sont détachés et ont pris le statut de sine qua non, à savoir une promotion accrue de la biodiversité et le respect des normes de l'agriculture biologique suisse.

Quatre scénarios ont été établis et ont été évalués sous le prisme de chacun des éléments cités ci-dessus, permettant d'identifier rapidement auxquels chaque scénario répondait.

Voir la présentation en annexe de ce PV ou téléchargeable ici : grosfi.ch/GSJaJeUaQOPyZ

Les questions des membres sont les suivantes :

- Comment l'appel à projets résultant de ses réflexions va-t-il être communiqué ?
Delphine Douçot répond que c'est un sujet qu'il faut encore creuser notamment avec le groupe de travail. Il est confirmé que des dossiers venant des écoles d'agriculture seraient acceptés.
- Quelle est la place pour des projets favorisant la durabilité ?
Ce critère est présent dans le rapport, par notamment l'introduction d'un critère obligeant la reconversion en agriculture biologique de ces terrains et un autre, également obligatoire sur la promotion accrue de la biodiversité. De plus, il est mentionné que les concepts proposés devront être en adéquation avec la politique de durabilité de l'UNIL. Si les projets présentés offrent des activités pédagogiques ou de sensibilisation, ils répondraient au critère « Intégration de la communauté aux activités agricoles » et seraient positivement évalués. Mais c'est effectivement un critère qui mériterait d'être plus explicite dans l'appel à projet.
- Faire appel à des professionnels mandatés ne risquerait-il pas de limiter l'intégration de la communauté universitaire aux activités menées sur ces terrains ?
Le risque en effet existe, mais il s'agit de créer un cadre pour l'éviter, notamment par le fait d'exprimer clairement ce qu'on entend par ce critère d'intégration de la communauté universitaire dans les activités agricoles.
- Il est également expliqué que le scénario 3 n'a pas convaincu par le fait que, même si l'UNIL était un lieu de recherche, avec des infrastructures appropriées, elle ne forme pas des agriculteurs. De plus, ce scénario offre moins de possibilité de maîtriser l'impact paysager sur le terrain devant l'Unithèque. Un des membres ajoute que les aspects esthétiques et la recherche ne sont pas toujours incompatibles.
Par contre si les candidatures portant un aspect recherche sont munies d'un partenaire académique reconnu pour étudier un aspect de son concept, elles seraient positivement évaluées.

Benoît Frund ajoute encore qu'un appel à projet sera lancé puis qu'une phase de discussion avec les projets les plus pertinents sera organisée car il y a peu de chance d'arriver dès le premier coup avec un projet qui correspond à 100%.

Pour revenir aux aspects recherche, Delphine Douçot ajoute encore que les scientifiques sollicitent déjà Unibat quand ils ont besoin d'expérimenter sur le terrain du campus. Unibat a d'ailleurs à disposition de la communauté universitaire un questionnaire¹ pour gérer ces demandes. C'est d'ailleurs une prestation qui pourrait être mise en avant dans le cadre de ce projet.

- L'élément lié aux collaborations avec les restaurateurs est maintenu et pourra être encouragé avec la mise en place de clauses dans les nouveaux contrats de restauration en 2021 (fin du contrat avec les Restaurants Universitaires) et 2022 (fin du contrat avec SV Group). Par contre, d'après l'analyse du groupe de travail, ces collaborations ne pourront être qu'anecdotiques, limitées dans le temps, focalisées sur quelques produits ou sur une assiette servie durant une semaine, par exemple, faute de quantités suffisantes pour satisfaire les besoins des restaurateurs du campus.

C. Divers (5')

Emilien Held informe que l'association étudiante LaMoViDa (Laboratoire des Modes de Vie durables et alternatifs) est en réflexion pour relancer le marché hebdomadaire à l'UNIL. En effet, Delphine Douçot précise que les étudiants sont venus lui en parler et l'idée est d'implanter un nouveau marché sur la place devant la Grange. Les horaires du marché seraient à coordonner avec les activités de la Grange afin que ces deux événements se dynamisent l'un l'autre et dynamisent également le lieu. Emilien demande s'il serait possible d'intégrer un-e représentant-e de la MoViDa dans la commission de durabilité. Delphine s'en charge dès la rentrée universitaire 2018.

¹ Disponible ici : <https://www.unil.ch/unibat/home/menuinst/Formulaires/demande-de-surface-exterieur.html>

DDo, juin 2018